

# PROJET FAMILLE



Projet social 2017-2020

## Diagnostic - contexte

Le territoire compte 7 031 familles (source insee 2013).

«Prendre soin des autres, partager leurs problèmes, faire preuve de compassion, tel est le fondement d'une vie heureuse pour soi-même, pour sa famille et pour l'humanité toute entière.»

Dalaï Lama

La composition des familles avec des enfants

		1 enfant de moins de 25 ans	2 enfants de moins de 25 ans	3 enfants de moins de 25 ans	4 enfants ou + de moins de 25 ans	Total
Couple avec enfant(s)		999	1379	682	120	3180
Familles Mono-paren-tales	Composée d'un homme et enfants	33	24	14	4	75
	Composée d'une femme et enfants	168	115	31	12	326
	<b>Total</b>	<b>1200</b>	<b>1518</b>	<b>726</b>	<b>136</b>	<b>3580</b>

Source : Insee, RP2012 exploitation complémentaire.

Les informations concernant les quotient familiaux mettent en évidence une présence importantes de familles à bas quotient. (1129 familles ont un quotient inférieur à 600 sur 3445 allocataires de la CAF en 2014). Pour certaines familles, l'accès aux loisirs est difficile en raison de cette précarité économique, surtout si il y a un cumul de difficultés (familles nombreuses, perte d'emploi, séparation).

Les rencontres des partenaires (les parents d'élèves des collèges, gendarmerie, élus) permettent de mettre en évidence des inquiétudes concernant les conduites à risques des adolescents. Dans les conduites à risque les plus souvent citées on entend les produits stupéfiants, l'alcool, internet et les réseaux sociaux.

Sur notre territoire d'intervention, les parents peuvent trouver des acteurs de l'action sociale (MDS, CAF, MSA, ...). Actuellement, des groupes partenariaux existent autour du Handicap et de la prévention. Ces rencontres permettent la mise en réseau des acteurs de prévention et facilite la mise en œuvre d'actions concertées sur Beaupréau-en-Mauges.

Les expressions des parents sont :

- Le parcours du combattant pour les parents ayant un enfant différent;
- Le dialogue entre parents et jeunes n'est pas toujours facile;
- L'accès aux activités de loisirs est devenu compliqué financièrement aussi bien pour les enfants que pour les familles;
- L'envie de participer en famille à des temps de loisirs...

Courage ma chérie! Les vrais aventuriers sont les héros du quotidien...



Suite page suivante

## Accueil

Le Coordinateur Référent famille, et les salariés des différents services en direction de la petite enfance, l'enfance et de la jeunesse sont attentifs aux situations sociales Concrètes Insatisfaisantes. Sur le nouveaux projets social, nous allons renforcé cette écoute active sur la notion de fonction parental.

Ce premier accueil, permet d'orienter les parents sur les groupes déjà existants comme le groupe handicap ou le groupe de parents d'ado, ou d'envisager de nouveaux groupes a partir de thèmes... Maman solo-papa solo...

En sollicitant le label PIF, nous souhaitons également être mieux identifié comme un lieu d'accès à l'information.

## Animations Collectives

Nous utilisons la démarche du développement du pouvoir d'agir pour assurer la mise en œuvre de groupe de parents. La constitution des groupes permet de mieux identifier les situations problèmes rencontrer par les parents et d'envisager avec eux des moyens pour les résoudre. Cela se concrétise de différentes formes comme par exemple la constitution de groupe d'échange entre parents, des cafés discussions, ou la mise en place de temps forts de types conférences ou de sorties en famille.

Cette démarche s'inscrit dans une organisation transversale, qui permet à chacun des coordinateurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, de s'investir dans le processus avec des parents et leurs équipe salarié.

## Gestion de services utiles à la population

*Le centre social propose des services spécifiques en direction des familles comme :*

Le LAEP (fiche activité 1)

Le CLAS (fiche activité 2)

SOS Dépann'Bambins (fiche activité 3)

Le Handi-Sitting (fiche activité 4)

Les ateliers adultes (fiche activité 5)

## Coordination

La mise en réseau se réalise actuellement dans l'instance de veille Prévention. Il permet de mettre en relation les acteurs institutionnels, associatifs et les élus autour de la veille des situations problématiques du territoire.

Les relations avec les acteurs de l'action sociales est également importante pour permettre des passerelles entre le champ de l'action sociale et le champ de l'animation sociale. Un renforcement de ce lien sera travaillé durant le nouveau projet social.

Le projet famille est transversal aux différents secteurs d'intervention du Centre Social. Pour favoriser cette transversalité, la coordination interne au centre social permet d'avoir une culture commune sur la fonction parentale, et les projets en courts. Cependant, il est nécessaire de renforcer cette mise en mouvement par des temps de rencontres entre salariés, de formations, d'échange pour approfondir cette culture commune

## Une attention en direction des publics vivant une situation fragilisante

### Nous accompagnons actuellement :

Des parents ayant un enfants porteurs de handicap

Des parents d'adolescent dans une démarche de meilleures communications

Des parents qui rencontrent des difficultés dans la scolarité de leur enfant

### Nous souhaitons développer

La relation avec les familles rencontrant des difficultés autour de l'accès aux loisirs, aux vacances

La relations avec les Familles monoparentales

Les relations avec les familles qui rencontrent des difficultés dans leurs insertions sociales.



## Partenaires

- CAF
- MDS
- Le Secours Catholique
- Vacances et Familles 49
- AFCCC49

- La Clé des Mauges
- La Gendarmerie
- Les établissements scolaires
- Les Bureaux de Parents d'élèves
- Les Structures d'insertion Sociale et Professionnelles...



Le projet Famille est piloté par la référente bénévole et le coordonnateur.

La commission et des groupes de travail se retrouvent pour mettre en œuvre les idées, les projets :

- Groupes de bénévoles du Clas,
- Groupe de bénévoles du service SOS dépann'Bambin,
- Groupes de bénévoles du LAEP,
- Groupe de bénévoles autour des sorties et activités familles
- Groupe de parents d'ados
- Groupe de parents d'enfants porteurs de handicap
- L'instance de Veille Prévention

## Centre Social Evre et Mauges

Marietta CHEVROLLIER  
Référente bénévole Famille,  
Administratrice du Centre Social

Marie ESNAULT  
Coordinatrice Famille

[coordinationfamille.petiteenfance@cs-evreetmauges.fr](mailto:coordinationfamille.petiteenfance@cs-evreetmauges.fr)

Le projet Famille au sein du Centre Social a pour but d'accompagner les familles dans leurs questionnements. Mais aussi, de mettre en œuvre des actions, des activités avec les parents et adultes et répondre à des besoins repérés sur le territoire de Beaupréau en Mauges



# Centre Social Evre & Mauges

10 rue du Sous-préfet Barré - Beaupréau - 49600 Beaupréau-en-Mauges

☎ 02.41.63.06.33 - ✉ [accueil@cs-evreetmauges.fr](mailto:accueil@cs-evreetmauges.fr)

<http://evreetmauges.centres-sociaux.fr>

*Avec le soutien financier de*



Caf  
de Maine-  
et-Loire



# LAEP (FAMILLE) FICHE ACTIVITÉ N°1

Projet social 2017-2020

## Antériorité :

Activité existante



## Diagnostic - contexte - problématique

### Indicateur démographique :

Le territoire de Beaupréau-en-Mauges compte 23 0178 habitants, dont 2 007\* enfants de 0 à 5 ans révolus et 990\* enfants de 0 à 2 ans révolus (\* les statistiques ne font référence qu'à la population allocataire en 2012).

### Caractéristique socio-économiques de la population :

Beaupréau-en-Mauges, par son nombre d'habitants, est la 2ème ville de Mauges Communauté après Sèvremoine. La démographie stagne, en dépit du développement de l'offre de logement. Ceci peut s'expliquer par un phénomène de desserrement des familles (séparation, divorce...). Le nombre de familles monoparentales est en augmentation. Les couples se séparent mais restent habiter sur la commune. Taux de chômage : 6,06 % (année 2012).

### Capacité Accueil du Jeune Enfant :

- Multi-accueils (Beaupréau, Villedieu-la-Blouère et Jallais) : 63 places
- Une micro-crèche : 10 places
- Assistantes maternelles : 295 assistants maternels agrés
- 5 ALSH pour les enfants âgés de 3 à 7 ans : 250 places.
- 16 écoles maternelles.
- Un relais assistants maternels.

L'ouverture du LAEP fait suite à la demande de parents d'être accueillis dans un lieu collectif où ils peuvent venir avec leurs enfants quand ils le désirent, sans rendez-vous, sans nécessité de formuler une demande : un lieu convivial et accueillant où le lien social est reconnu comme essentiel à la santé psychique des enfants comme des parents.

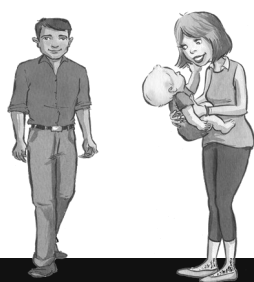
## Partenaires

Partenaires de proximité susceptibles de pouvoir informer les familles sur l'existence du Lieu d'Accueil

Enfants-Parents :

- |                             |                    |
|-----------------------------|--------------------|
| - Les Maisons de l'Enfance  | - La Micro-Crèche  |
| - Le Secours Catholique     | - La Ludothèque    |
| - La Maison des Solidarités | - La Halte du Cœur |
| - Les Accueils de Loisirs   | - La Médiathèque   |

Organisation régulière de rencontres et de réunions auprès de professionnels et de partenaires dans une perspective d'information et d'échanges. Cette démarche permettra aussi aux partenaires d'informer leur public sur l'existence du Lieu d'Accueil Enfants-Parents



## Objectifs

- **Conforter la relation parents-enfants en valorisant le rôle et les compétences des parents.** Le LAEP prend en compte la diversité des structures familiales, des formes d'exercice de la fonction parentale et de la reconnaissance de la place de chacun des parents en tant qu'éducateur de son enfant.
- **Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant en permettant la mise en évidence de ses compétences.** L'enfant peut, en sécurité, y faire l'expérience de la séparation et se confronter aux règles et aux limites, se préparant ainsi à l'entrée dans la vie sociale.
- **Lieux « tiers intermédiaires » permettant aux enfants une socialisation et le passage d'un monde encore familial à un monde déjà social.** Ils constituent, à travers rencontres et séparations, une expérience fondamentale pour les enfants et leurs parents.
- **Lieux de prévention de l'isolement social et d'élaboration de nouvelles solidarités.**
- **Lieux de prévention précoce des troubles de la relation enfants-parents.** Ils contribuent à prévenir des situations de négligence ou de violence, en dehors de toute visée thérapeutique ou injonction éducative.

## Descriptif de l'activité

Ce lieu offre un espace de paroles, d'échanges, de jeux et de réassurance. Ainsi, il favorise les liens familiaux dans une perspective de prévention, en dehors de toute visée thérapeutique ou injonction éducative. La venue dans le lieu est basée sur le volontariat dans le respect absolu de l'anonymat et de la confidentialité des échanges ; cette règle n'est levée qu'en cas de maltraitance.

Les parents et les enfants peuvent rester le temps qu'ils souhaitent, s'approprier l'espace et les jeux mis à disposition, tout en respectant les règles de vie du lieu.

Pour l'enfant, il s'agira de découvrir un lieu où il pourra s'exprimer en présence de son où ses parents ou d'un adulte référent. Ce lieu permettra aussi l'apprentissage de la rencontre avec d'autres enfants ou d'autres adultes ; ce sera pour l'enfant le début de la socialisation.

Pour le parent, ce sera l'occasion de se « poser » et de partager un moment privilégié avec son enfant. Les échanges avec d'autres adultes (autres parents et accueillantes) conforteront, valoriseront et modifieront leur regard donné à l'éducation de leurs enfants et au fonctionnement familial. Ce sera également le moyen de laisser s'éloigner leur enfant afin que les séparations futures (crèche, halte garderie, assistante maternelle, école...) se passent le mieux possible tant pour le parent que pour l'enfant. C'est aussi pour certains parents une façon de rompre l'isolement social.

Les jeux variés, les livres, les jeux d'imitation, les activités manuelles et motrices... seront autant de supports qui seront mis à disposition des enfants et des parents pour créer des conditions de bien-être, de complicité, de partage...

Ces supports matériels ne suffisent pas à la mise en œuvre de relations de confiance, de moments conviviaux....

Les accueillantes se doivent d'accueillir l'enfant et son parent en étant garantes d'une qualité d'accueil dans laquelle chacun peut trouver sa place.

Le LAEP accueille les enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur parent, au sein de la Maison de l'Enfance de Beaupréau.

Il est ouvert le mercredi de 15h30 à 18h30 et les 1<sup>ers</sup>, 3<sup>èmes</sup> et 5<sup>èmes</sup> vendredis du mois de 9h30 à 11h30 en période scolaire, et, en période de vacances scolaires, les lundis et mercredis de 15h30 à 18h30.

Deux accueillantes sont présentes sur chaque temps d'ouverture.

Des intervenants ponctuels (musique, motricité...) participent également à l'animation du LAEP suivant un calendrier établi.

Des temps de supervision sont mis en place régulièrement pour les accueillants du lieu.

## Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social gère l'activité. Il est attentif à l'investissement des familles et bénévoles dans le projet.

### Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
Le Coordinateur Famille Une accueillante LAEP 39h par mois 2 bénévoles Des intervenants : psychologue, psychomotricienne...	CAF Conseil Départemental Commune de Beaupréau-en-Mauges

### Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Nombre de familles fréquentant le lieu
- Nombre d'heures d'ouverture du lieu

### Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Satisfaction des différents participants
- Degré d'implication des parents
- Degré d'implication des bénévoles
- Transversalité du projet dans l'accompagnement des familles sur d'autres champs

### Période de réalisation :

2017-2020 : toute au long de l'année sauf grande vacances scolaire à partir du 14 juillet

### Participation financière des usagers

Gratuité : **Oui** Payant : **Non** Adhésion : **Facultatif**

Autres (préciser)



# CLAS\* (FAMILLE) FICHE ACTIVITÉ N°2

Projet social 2017-2020



## Antériorité :

Activité existante depuis quand ? .....

\*CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

## Diagnostic - contexte - problématique

A partir des sollicitations des enseignants, ou des parents qui connaissent ou ont entendu parler de l'accompagnement scolaire, les familles s'inscrivent sur l'activité pour répondre à une difficulté liée à la scolarité de l'enfant.

Ces difficultés sont à la fois de l'ordre de l'apprentissage (math – anglais – orthographe) ou de comportement (capacité d'attention – organisation du travail – compréhension des consignes...)

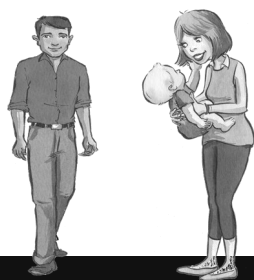
L'Accompagnement à la scolarité s'appuie sur la Charte Nationale de l'Accompagnement à la Scolarité signée en 2011 par 5 ministres dont ceux de l'Education Nationale et de la Famille, et par la Présidente du Conseil d'Administration de la CNAF.

Cette charte définit l'accompagnement comme étant « *l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont l'enfant a besoin pour réussir à l'école, appui qu'il ne trouve pas toujours dans son environnement familiale ou social* ».

Ces actions qui ont lieu en dehors du temps scolaire doivent chercher, en lien avec l'école, à compenser les inégalités imputables au manque d'accompagnement éducatif et d'apports culturels qui pénalisent l'enfant dans ses apprentissages scolaires. Elle peuvent être développées à l'initiative d'associations, d'équipements sociaux, ou de municipalités ayant repéré des besoins dans le cadre de leurs relations avec les services sociaux, le milieu enseignant, les familles. Elles s'appuient grandement sur la solidarité de bénévoles disposés à apporter leur expérience et leur concours à l'action.

## Objectifs

- Aider les enfants, en utilisant les technologies de l'information et de la communication notamment, à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- Élargir les centres d'intérêt des enfants, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective, notamment par la pratique de l'entraide et l'encouragement du tutorat entre les jeunes.
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.



## Partenaires

Etablissements scolaires  
Bibliothèques  
Associations culturelles de Beaupréau-en-Mauges  
Maison des Solidarités





## Descriptif de l'activité

En 2015-2016, un CLAS est organisé sur les communes déléguées de Jallais et Villedieu-la-Blouère et un sur la commune déléguée de Beaupréau.

### Un temps d'aide aux devoirs

Dans l'accompagnement à la scolarité, il est question d'aider un enfant, un jeune à se construire un savoir-faire et à maîtriser les outils qui lui permettront de mener à bien son rôle d'élève. On l'aidera notamment à « faire ses devoirs ». On l'accompagnera également à réfléchir à ce qu'est le rôle d'élève quand il s'exerce hors de l'école : utiliser son emploi du temps, lire son cahier de texte, préparer son cartable, apprendre ses leçons en fonction des circonstances dans lesquelles elles seront récitées, lire les consignes des exercices donnés en fonction de la discipline à laquelle elles s'appliquent, etc.

Une aide aux devoirs est plus efficace quand elle est apportée par celui qui, même s'il ne connaît pas toutes les bonnes réponses, est capable d'aider l'enfant à comprendre les questions posées et à chercher où et comment trouver les réponses.

### Un temps d'expérimentation

L'accompagnement à la scolarité doit donc proposer des activités diverses qui vont permettre aux enfants de prendre le temps de faire ces expériences, condition nécessaire à leur participation au processus scolaire d'élaboration des savoirs. L'enjeu est de proposer aux enfants des situations concrètes et riches, qui seront ensuite transposées lors des situations qui se présentent à l'école. Les enfants pourront alors bénéficier pleinement de l'enseignement qui leur est prodigué.

### Moyens et outils pédagogiques utilisés

- Les jeux (de stratégie, éducatifs, de mémorisation, etc....)
- Un catalogue d'exercices divers est utilisé par les bénévoles en fonction du niveau des enfants. Ceux-ci sont utilisés pour travailler un domaine d'apprentissage sur lequel l'enfant est en difficulté.
- Des animations culturelles : sensibilisation autour du conte, ateliers d'écriture, calligraphie.

### Modalités d'implication des parents

Une première rencontre est organisée en début d'année et met en présence l'enseignant, les parents, la personne bénévole et l'enfant. Elle a pour objet de déterminer des axes de progrès pour l'enfant et la place de chacun : bénévoles, parents, enseignant. Un contrat est signé à l'issue de cette rencontre. Deux rencontres trimestrielles sont envisagées (fin décembre, fin avril) afin de faire un point sur les axes de progrès.

### Modalités d'orientation et d'inscription des enfants et des jeunes

Les enseignants proposent aux enfants et à leur famille cette possibilité d'accompagnement. Les enseignants apportent un soutien à l'organisation, échangent avec les bénévoles pour des compléments d'information. Des demandes spontanées de parents existent également. Dans ce cas nous prenons contact avec l'école de l'enfant.

### Modalité concernant la relation avec l'enseignant

Suite à l'inscription de la famille, le salarié du Centre Social et/ou les bénévoles rencontrent l'enseignant pour l'informer du suivi dans le cadre du CLAS et connaître l'avis de l'enseignant.

## Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social gère l'activité et coordination avec les établissements scolaires, les familles et les bénévoles. Il sera attentif à l'investissement des familles et bénévoles dans le projet.

## Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
Le Coordinateur Famille L'animateur DSL Une équipe de bénévoles (11 en moyenne)	CAF CLAS Beaupréau-en-Mauges

## Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Nombre d'enfants présents
- Nombre de bénévoles investis
- Nombre de parents mobilisés
- Diversité des activités proposées
- Nombre de sorties proposées
- Nombre d'activités impliquant les parents

## Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Satisfaction des différents interlocuteurs (parents/enfants/bénévoles/enseignants)
- Degré d'implication des parents
- Degré d'implication des enseignants
- Degré d'implication des bénévoles
- Transversalité du projet dans l'accompagnement des familles sur d'autres champs

## Période de réalisation :

2017 - 2020 : Chaque année entre septembre et juin sur la base de 30 semaines d'activité

## Participation financière des usagers

Gratuité : (Oui)      Payant : (Non )      Adhésion : (Oui)

Tarif avec plusieurs tarifications : Non

Autres (préciser)

# S.O.S DÉPANN'BAMBINS

## (FAMILLE) FICHE ACTIVITÉ N°3

Projet social 2017-2020



### Antériorité :

Activité existante depuis quand ? .....

### Diagnostic - contexte - problématique

De nouvelles familles arrivent sur le territoire ; lorsque l'enfant ne peut être accueilli dans les conditions habituelles (soit parce qu'il est malade, soit parce que son mode de garde habituel est temporairement indisponible) les parents peuvent rencontrer des difficultés par rapport à leur activité professionnelle en raison de l'absence ou l'éloignement de leur famille.



### Objectifs

Le service S.O.S. Dépann'Bambins a pour objectif d'assurer un dépannage de garde d'enfant(s) immédiat, ponctuel et de courte durée (maximum 2 jours), pour des parents qui sont confrontés à un problème inattendu, tel que :

- la maladie de l'enfant scolarisé dont la famille n'emploie pas d'assistante maternelle ;
- la défaillance de la garde habituelle par l'assistante maternelle malade ou la halte garderie ; ou l'entourage familial malade ou absent ;
- un entretien d'embauche;

### Descriptif de l'activité

Ces temps de garde sont assurés par des personnes bénévoles qui ont accepté d'être disponibles quelques heures au service des familles.

#### Fonctionnement :

- le dépannage peut se faire du lundi au vendredi
- les familles contactent le Centre Social Evre et Mauges pendant les heures d'ouverture et un numéro de portable (bénévole régulateur) en dehors de celles-ci.
- un planning de permanences est établi par les bénévoles et permet de répondre aux besoins des familles le plus rapidement possible et aux bénévoles d'être prêtes à intervenir en cas de demande.
- l'enfant est gardé, en priorité, à son domicile pour que celui-ci garde ses repères dans une situation inhabituelle mais la garde peut se faire chez le bénévole après accord mutuel.
- par ailleurs, aucune garde n'est assurée sans que les parents ne remplissent un document de "prise en charge" indiquant tous renseignements utiles (téléphone où joindre les parents, nom du médecin, contrat d'assurance responsabilité civile...)

### Partenaires

Partenaires de proximité susceptibles de pouvoir informer les familles sur l'existence du Service S.O.S. Dépann'Bambins :

- Les Maisons de l'Enfance
- Les Assistants Maternels
- La Maison des Solidarités
- La Micro-Crèche
- Les Accueils de Loisirs

Des informations régulières auprès des professionnels et des partenaires permettra aussi d'informer leur public sur l'existence du Service S.O.S. Dépann'Bambins.



## Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social coordonne l'activité en lien avec les bénévoles. Il sera attentif à l'investissement des bénévoles dans le projet.

### Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
La Coordinatrice Famille Une équipe de bénévoles	CAF Commune de Beaupréau-en-Mauges

### Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Nombre de familles bénéficiaires du service
- Nombre de demi-journées de garde assurées
- Nombre de journées de garde assurées
- Nombre de communes touchées par le service
- Nombre de bénévoles mobilisés

### Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Degré de satisfaction des familles et des bénévoles
- Transversalité du projet dans l'accompagnement des familles sur d'autres champs

### Période de réalisation :

2017—2020 : toute l'année sauf l'été

### Participation financière des usagers

Gratuité : non      Payant : oui (Tarifs)

Adhésion : **(Oui)**

Tarif avec plusieurs tarifications : .....**Oui**

*Une participation est demandée aux familles à hauteur de 5€ la demi-journée ou 10€ la journée (toute heure commencée est due au tarif de la demi-journée)*

Autres (préciser)

# HANDISITTING

## (FAMILLE) FICHE ACTIVITÉ N°4

Projet social 2017-2020



### Antériorité :

Activité existante depuis quand ? 2015

### Diagnostic - contexte - problématique

Un groupe de parents d'enfants en situation de handicap se retrouve depuis maintenant depuis 2013. Ces parents se sont réunis, au départ, autour de leur besoin commun de mieux connaître les possibilités d'accueils pour leurs enfants, leurs droits, faciliter l'échanges de procédés entre parents.

Ces parents ont eu la volonté de trouver des réponses à leurs besoins sur leur territoire La notion de proximité est d'autant plus importante, pour eux, puisqu'ils sont souvent soumis à de multiples déplacements pour leurs démarches au quotidien (rendez-vous médicaux, scolarisation...).



Depuis cette date, les parents se sont investis dans divers projets autour du handicap et notamment autour d'un projet de babysitting pour les enfants en situation de handicap : le « Handisitting ».

Après une phase d'étude de faisabilité avec un groupe d'étudiants de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers du Centre Hospitalier de Cholet, le projet Handisitting a vu le jour.

### Objectifs

Le service Handisitting a pour objectif d'assurer une solution de garde d'enfant porteur de handicap immédiate et ponctuelle, pour des parents, qui sont confrontés à la gestion du handicap au quotidien, puissent prendre du temps pour eux, pour continuer de tisser du lien social à l'extérieur et tout simplement «se retrouver».

### Descriptif de l'activité

Ces temps de garde sont assurés par des personnes bénévoles qui ont accepté d'être disponibles quelques heures au service des familles.

Le Handisitting s'inscrit dans une démarche contractuelle entre le parent (employeur) et le Handisitter (employé).

Le Centre Social permet de mettre en relation des parents qui recherchent une personne de confiance et une personne qui souhaite s'investir dans un projet spécifique autour du Handicap.

Les familles et handisitters sont signataires d'une charte autour du Handisitting permettant de mettre en lumière les engagements de chacun autour de ce projet. Cet engagement leur permet également d'accéder à des ressources documentaires facilitant la mise en place du temps de garde (Juris'Mémo, fiche de renseignements concernant l'enfant...).



### Partenaires : Partenaires de proximité susceptibles de pouvoir informer les familles sur l'existence du Service Handisitting :

- Les SESSAD
- Les Maisons de l'Enfance
- Les Assistants Maternels
- La Maison des Solidarités
- Les écoles accueillants un enfant porteur de handicap
- La Micro-Crèche
- Les Accueils de Loisirs



Des informations régulières auprès des professionnels et des partenaires permettra aussi d'informer leur public sur l'existence du Service Handisitting

## Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social coordonne l'activité en lien avec les familles et les handisitters. Il sera attentif à la mise à jour de la liste des handisitters et du bon fonctionnement du service.

Le Centre Social organise également des temps de rencontre entre les familles et les handisitters afin de faciliter la mise en relation des habitants autour de ce projet.

## Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
La Coordinatrice Famille Une équipe de bénévoles (parents et handisitters)	CAF Commune de Beaupréau-en-Mauges

## Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Nombre de familles bénéficiaires du service
- Nombre de temps de garde assurés
- Nombre de communes touchées par le service
- Nombre de bénévoles mobilisés
- Nombre de temps de temps forts organisés
- Nombre de personnes présentes lors des temps forts

## Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Degré de satisfaction des familles et des bénévoles
- Transversalité du projet dans l'accompagnement des familles sur d'autres champs

## Période de réalisation :

Le projet a débuté en 2014 et se déroule tout au long de l'année.

## Participation financière des usagers

Gratuité : non    Payant : **oui** (Tarifs)    Adhésion : (**Oui**)

Tarif avec plusieurs tarifications : .....**non**

Autres (préciser)

*Les familles souhaitant accéder à la liste des handisitters doivent être adhérents au Centre Social.*

*La rémunération du Handisitter se fait dans le cadre d'un engagement contractuel entre les deux parties. Le Centre Social n'intervient pas dans cette contractualisation.*

# ATELIERS ADULTES

## (FAMILLE) FICHE ACTIVITÉ N°5



Projet social 2017-2020

### Antériorité :

Activité existante

### Diagnostic - contexte - problématique

Sur le territoire de Beaupréau-en-Mauges, de nombreuses associations proposent des activités socio-culturelles en direction des adultes, cependant elles sont principalement réalisées pour les habitants de la commune déléguée du siège social de l'association organisatrice.

Dans le cadre des différents projets comme le « Bien Vieillir », il a été repéré que certaines personnes recherchent des activités de bien-être dans le but d'assurer une prévention autour de la santé, ou qui permettent de faire du lien social pour rompre l'isolement. Le Centre Social met en place des ateliers si des habitants en font la demande et que l'activité n'est pas déjà organisée par une association locale, ou si le projet d'atelier correspond à une démarche de prévention en lien avec l'un des secteurs d'intervention.

Activité historique du Centre Social, les ateliers socio-culturels existants se poursuivent mais lors de la création de nouveaux projets, nous recherchons le plus possible à orienter vers le fonctionnement de groupes projets.

### Objectifs

- Proposer une offre d'activités répondant à des besoins ou des demandes d'habitants du territoire.
- Impliquer les participants dans la réflexion et dans l'organisation des activités adultes.
- Rendre accessible au plus grand nombre, l'ensemble des activités proposées.
- Favoriser la transversalité des ateliers avec d'autres groupes, tranches d'âges, partenaires...

### Descriptif de l'activité

Les ateliers socio-culturels se déroulent d'octobre à juin. (hors vacances scolaires)

En 2015, le Centre Social a mis en place 15 ateliers dont

Ateliers prévention bien-être/santé : Yoga (6 ateliers), Sophrologie (2), Gym sur chaise (5),

Atelier d'initiation : Peinture (1) et Djembé (1).

Ces ateliers sont répartis sur Beaupréau-en-Mauges (sur 5 communes déléguées notamment).

Les participants peuvent, à leur initiative, créer ou participer à des temps forts, comme une exposition, ou participer à une action transversale avec un autre secteur d'activité du Centre Social.

Des temps conviviaux sont organisés par les usagers de l'activité afin de favoriser les relations entre les personnes.



Partenaires





## Rôle du Centre Social - participation des Habitants - Usagers

Le Centre Social est le support organisationnel de l'activité. Il sera attentif à l'investissement des usagers dans le projet. Dans chaque atelier est nommé un référent. Celui-ci participera 2 à 3 rencontres dans l'année afin de faire le point sur les différents ateliers et sur l'éventuelle mise en place de projets au sein même de ces ateliers.

## Moyens

Humains (Nbre, qualification...)	Financiers (source de financement)
Une secrétaire dédiée à l'organisation des ateliers Des intervenants techniciens La Coordinatrice Famille L'animateur du projet «Bien Vieillir» Les bénévoles référents	Participation des Usagers La Commune concernant la coordination Subventions diverses selon projet

## Résultats quantitatifs attendus (Critères, indicateurs)

- Nombre d'ateliers mis en place
- Nombre de participants
- Nombre de bénévoles
- Nombre de projets développés hors ateliers

## Résultats qualitatifs attendus (Critères, indicateurs)

Degré de satisfaction des participants et des bénévoles

Nature des projets mis en place

Degré d'investissement des bénévoles

Transversalité du projet dans l'accompagnement des participants sur d'autres champs

## Période de réalisation :

2017-2020 : de septembre à juin

## Participation financière des usagers

Gratuité : **Non** Payant : **(Oui** (Tarifs)

Adhésion : **(Oui)**

Tarif avec plusieurs tarifications : **Non**

Autres (préciser)

Les tarifs des ateliers sont calculés pour autofinancer le coût de l'intervenant, les frais liés à l'activité et de la prise en charge du salaire de la secrétaire.

	Année
Yoga Mardi	197 €
Yoga Mercredi	163 €
Sophrologie	174 €
Peinture	220 €
Gym sur chaise	104 €
Qi Cong	150 €
Percussions	153 €
Accompagnant	75 €